

INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES ANNÉE 2018/2019



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENFANTS

Notifier uniquement les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire

NOM ET PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	ÉCOLE	CLASSE

TEMPS PÉRISCOLAIRES DU MATIN ET DU SOIR MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Jours de fréquentation des différents temps périscolaires (Inscrire le prénom du ou des enfants concernés)

LES MATERNELLES				
	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Matin : 7h15-8h30				
Soir : 16h30-18h30 Sauf A.B 16h15-18h30				
LES ÉLÉMENTAIRES				
	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Matin : 7h15-8h30				
Soir : 16h30-17h30 Sauf Rab.Rich 16h15-17h30				
Études surveillées De 16h30 à 17h30 Sauf Rab.Rich 16h15-17h30				
Soir : 17h30-18h30				

RAPPEL :

- **Les inscriptions périscolaires** : Les inscriptions sont obligatoires pour chaque année scolaire, tous enfants dont la famille n'aura pas fait les démarches ne pourront être pris en charge.
- **En élémentaires** : Pour le périscolaire du soir les familles souhaitant récupérer leur enfant entre 16h30 et 17h30 doivent obligatoirement inscrire leurs enfants sur le périscolaire du soir et pas en études surveillées.
- **Études Surveillées** : Dès lors que votre enfant est inscrit à l'étude surveillée, il est demandé de ne le récupérer qu'à la fin du service, soit 17h30. **Aucun enfant ne sera autorisé à partir avant sauf pour raisons médicales.**
- **Toute heure commencée est une heure due.**

TEMPS PÉRISCOLAIRES RESTAURATION MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Jours de fréquentation de la restauration (Inscrire le prénom du ou des enfants concernés)

LES MATERNELLES				
	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

LES ÉLÉMENTAIRES				
	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI

RAMASSAGE SCOLAIRE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Des écoles : Rabelais-Richelieu / Anne de Bretagne/A. Paré/Paul Louis Courier (sauf le quartier Du Breuil)
Jours d'utilisation du transport scolaire (Inscrire le prénom du ou des enfants concernés)

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN				
SOIR				

Veillez-vous rendre au service Education Jeunesse afin de valider et récupérer la carte de transport scolaire

DATE :

SIGNATURE :

Dossier périscolaire à retourner au Service Éducation pour le 1 juin dernier délai.